

- 1 Code d'identification unique du produit type :**  
PROTECTEUR PLAQUETTES DE PAREMENT
- 2 Numéro de type, de lot, ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**  
Voir emballage : nom du produit, date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication
- 3 Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**  
Produit de protection de surface - imprégnation hydrophobe (H) - protection contre les risques de pénétration (1.1) - contrôle de l'humidité (2.1) et augmentation de la résistivité (8.1)
- 4 Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**  
Société PAREXGROUP S.A. - 19, Place de la Résistance 92446 ISSY-Les-MOULINEAUX Cedex  
www.parexlanko.com
- 5 Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**  
Non applicable
- 6 Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V :**  
Niveau 4
- 7 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**  
EN 1504-2 : 2004  
Le fabricant a réalisé le contrôle de la production en usine (CPU) et les essais de type initiaux selon le système 4
- 8 Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**  
Non applicable
- 9 Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Profondeur de pénétration	Classe I : < 10 mm	EN 1504-2 : 2004
Absorption d'eau et résistance aux alcalis	Taux d'absorption < 7.5% avant traitement Taux d'absorption < 10% après immersion dans une solution alcaline	
Vitesse de dessiccation pour imprégnation hydrophobe	Classe II : > 10%	
Perte de masse après cycles de gel/dégel en présence de sels de déverglaçage	≥ 20 cycles	
Substances dangereuses	Conforme à 5.3	

- 10 Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

**La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4**

**Signé pour le fabricant et en son nom par :** Eric BERGE Directeur Général

A Issy-Les-Moulineaux le : 01/07/2013

Signature

